



## **Charte d'engagement pour une démocratie locale en vue de l'obtention du label « 500 Maires pour la démocratie »**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (Nom et prénom du candidat), tête de liste de la liste \_\_\_\_\_ (Nom de la liste), en ma qualité de candidat(e) à l'élection municipale de la commune de \_\_\_\_\_ (Nom et code postal de la commune), m'engage, si je suis élu(e), à respecter les principes énoncés dans la présente charte pour un mandat fondé sur la démocratie, le respect et la participation citoyenne.

### **Label Bronze : Engagement pour la présidentielle**

#### **Article 1 : Parrainage présidentiel**

Je m'engage à accorder mon parrainage pour l'élection présidentielle de 2027 au ou à la candidat(e) labellisé(e) par le mouvement "500 maires pour la démocratie". Cet engagement vise à soutenir **un(e) candidat(e) dont le programme et les actions attestent d'un profond respect des principes démocratiques et qui aura été désigné(e) par l'ensemble des Maires élus du Label**. Les maires élus désigneront le ou la candidate finale parmi une sélection de candidats proposés conjointement par le Label "500 maires pour la démocratie" et La Coalition pour le Renouveau Démocratique. Le choix des Maires élus sera éclairé par un vote large de citoyens effectué au préalable.

## **Label Argent : Démocratie nationale et locale**

En complément de l'Article 1, je m'engage sur les articles suivants

### **Article 2 : Écoute et participation citoyenne**

Je m'engage à mettre en place, tout au long de mon mandat, des outils permanents pour écouter les citoyens et les associer à la vie municipale. Cela pourra prendre la forme de conseils de quartier, de plateformes de consultation en ligne, ou de budgets participatifs.

### **Article 3 : Participation active à l'organisation des États Généraux de la démocratie**

Je m'engage à soutenir les initiatives liées à l'organisation des États Généraux de la Démocratie, EGD, dans le cadre défini par la Coalition pour un Renouveau Démocratique :

- En communiquant par les outils disponibles de la mairie et dans les médias locaux la tenue des événements
- En mettant à disposition gratuitement (hors frais d'énergie éventuels) des salles permettant la tenue des réunions dans le cadre des EGD, au moins une fois par mois.
- En partageant un lien vers l'initiative citoyenne <https://www.coalition-democratique.org/> pendant la campagne électorale et, dans la mesure du possible, sur le site de la mairie une fois élu.

### **Article 4 : Transparence et Indépendance des conseillers municipaux**

Je m'engage :

- À garantir la transparence des sujets et décisions discutés au conseil municipal.
- À ne pas faire pression sur les membres de conseil en les laissant libres de s'exprimer et de voter.
- À respecter les décisions prises collectivement et permettre dans leurs mises en œuvre sans les entraver.
- À permettre aux conseillers de voter librement le choix des adjoints au maire et l'attribution des délégations.

### **Article 5 : Indépendance associative et libre participation**

Je m'engage à ne pas défavoriser les associations ou les entreprises dont des membres se seraient engagés dans d'autres listes électorales durant la campagne.

Je garantis que toute personne a le droit de participer librement aux élections, sans subir de pression ou de représailles liées à son engagement politique ou associatif. Les subventions et l'accès aux équipements municipaux se feront sur des critères objectifs et non partisans.

## **Label Or : Engagement total pour la démocratie**

En complément des Articles 1 à 5, je m'engage à respecter les articles suivants :

### **Article 6 : Référendums locaux**

Je m'engage à organiser, autant que possible, et dans le respect des articles L.O. 1112-1 et L.O. 1112-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), des référendums locaux pour les sujets majeurs concernant la vie de notre commune. En particulier en ce qui concerne les achats ou ventes immobilières de la commune. L'objectif est de placer les citoyens au cœur des décisions importantes et de renforcer leur pouvoir de codécision.

### **Article 7 : Respect et place de l'opposition**

Je m'engage en tant que candidat(e) à respecter les oppositions à la hauteur de leur représentation électorale.

En cas de second tour, je proposerai une fusion des listes ayant obtenu plus de 5 % des voix. La composition de la nouvelle liste respectera strictement la proportion de personnes de chaque liste correspondant aux résultats obtenus par chacune des listes au premier tour.

En cas de victoire dès le premier tour, je m'engage à prendre en considération l'opposition à la hauteur de son résultat électoral et non pas seulement en fonction du nombre de sièges qui lui sont attribués au conseil municipal. Je m'engage à l'écouter et à favoriser un débat constructif dans le cadre du conseil et des commissions.

J'ai pris connaissance de la présente charte avec mes colistiers et je m'engage avec eux, solennellement à la respecter. J'invite le conseil municipal à démissionner si mes engagements n'étaient pas respectés.

Fait à \_\_\_\_\_ (Nom de la commune), le \_\_\_\_\_ (Date)

Label choisi (entourez le label correspondant à votre engagement) :

**Bronze - Argent - Or**

Signature du candidat, suivie du Nom de la liste et du Nom et prénom du candidat en tête de liste.

Signature des colistiers (facultatif)